



PRÉFECTURE PÉRIGORD-LIMOUSIN  
024-242400752-20220929-2022\_Séance du 29 septembre 2022  
Reçu le 05/10/2022  
Publié le 09/10/2022  
DORDOGNE

Arrondissement de  
NONTRON

Président : Michel AUGEIX

Lieu de réunion du Conseil :  
Jumilhac le Grand

Date de la convocation et  
envoi de la note de  
synthèse :  
21/09/2022

Nombre de membres :  
En exercice : 38  
Présents : 37  
Pouvoirs : 1

**Etaient présent(e)s**

**Mesdames** : BOSREDON COUNIL Sylvie, DECARPENTRIE Françoise, DEGLANE Christine, ESCLAVARD Anne-Sophie, FAUCHER Danielle, FAURE Michèle, HYVOZ Isabelle, LAGARDE Bernadette, MAGNE Muriel, MAURUSSANE Annick,

**Messieurs** : AUGEIX Michel, BANCHIERI Philippe, BOST Claude, BOST Jean-François, BRUN Philippe, COMBEAU Bertrand, COURNARIE Pascal, COUTURIER Pierre-Yves, DESSOLAS Frédéric, DOBELLS Michel, DUTHEIL Frédéric, FAYE Jean-Louis, FAYOL Stéphane, FRANCOIS Philippe, GARNAUDIE Didier, GIMENEZ Philippe, GRANET Jean-Claude (suppléant de D. MARCETEAU), JUGE Jean-Claude, MEYNIER Paul, PETIOT Tony, PRIVAT Pascal, RANOUIL Michel, REBEYROL Guillaume (suppléant de T. CHASSAIN) SAERENS Grégory, SEDAN Francis, THOMAS Michel, VAURIAC Bernard

**Absents et excusés et procurations** : CHASSAIN Thérèse (absente, remplacée par son suppléant Guillaume REBEYROL), CHIPEAUX Raphaël (absent, donne pouvoir à Bernadette LAGARDE), MARCETEAU Dominique (absente, remplacée par son suppléant Jean-Claude GRANET)

Madame Christine DEGLANE est désignée secrétaire de séance

**Rapport annuel sur le Prix et la Qualité du Service public de d'assainissement non collectif (RPQS) pour l'exercice 2021**

Le rapport annuel 2021 sur le prix et la qualité du service public d'assainissement non collectif adopté par le comité syndical du SMDE 24 conformément à l'article L.2224 5 du code général des collectivités territoriales est présenté (document en annexe 5).

Un exemplaire de ce rapport a été transmis à la Communauté de commune Périgord-Limousin pour être présenté au conseil communautaire dans les 9 mois suivant la clôture de l'exercice et faire l'objet d'une délibération

Ce rapport est public et permet d'informer les usagers du service.

***Le Conseil de communauté, après en avoir délibéré, à l'unanimité :***

- ***ADOpte le rapport sur le prix et la qualité du service public d'assainissement non collectif de la communauté de communes PERIGORD-LIMOUSIN pour 2021. Ce dernier sera transmis aux services préfectoraux en même temps que la présente délibération.***

Le Président certifie exécutoire le  
présent acte compte tenu de sa  
publication et de sa transmission en  
Sous-Préfecture

Le Président  
Michel AUGEIX



Fait à Thiviers, le 30 septembre 2022  
Le Président,

Michel AUGEIX

